



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

FIFTEENTH YEAR

866 *th* MEETING: 22 JUNE 1960
ème SÉANCE: 22 JUIN 1960

QUINZIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/866).	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 15 June 1960 from the representative of Argentina addressed to the President of the Security Council (S/4336) . .	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/866).	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 15 juin 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Argentine (S/4336)	1

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the Official Records.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*
* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits in extenso dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux Documents officiels.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

EIGHT HUNDRED AND SIXTY-SIXTH MEETING

Held in New York, on Wednesday, 22 June 1960, at 3 p.m.

HUIT CENT SOIXANTE-SIXIEME SEANCE

Tenue à New York, le mercredi 22 juin 1960, à 15 heures.

President: Mr. T. F. TSIANG (China).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Ceylon, China, Ecuador, France, Italy, Poland, Tunisia, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/866)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 15 June 1960 from the representative of Argentina addressed to the President of the Security Council (S/4336).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 15 June 1960 from the representative of Argentina addressed to the President of the Security Council (S/4336)

1. The PRESIDENT: In conformity with the decision taken by the Council at the 865th meeting, and with the consent of members of the Council, I shall invite the representative of Israel to participate without vote in the consideration of this question.

At the invitation of the President, Mrs. Meir, representative of Israel, took a place at the Security Council table.

2. Mrs. MEIR (Israel): My Government deeply regrets that the Argentine Government found it necessary to bring this question before the Security Council. Our regret is, first, because we have always had the most friendly relations with the Argentine people and its Government, relations which we deeply value, and, secondly, that we have to discuss here, in this forum, the fact that Adolf Eichmann, one of the top war criminals, was discovered by Jews, including Israelis, and taken to Israel.

3. I am in full accord with the learned and distinguished representative of Argentina in his desire to keep this discussion on the highest level and to avoid recriminations, and I regret that, in the course of my statement, I am going to have to take exception to some of his remarks and the manner in which he expressed himself.

4. At the same time, with reference to what he said at the beginning of his speech this morning, I

Président: M. T. F. TSIANG (Chine).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Ceylan, Chine, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/866)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 15 juin 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Argentine (S/4336).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 15 juin 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Argentine (S/4336)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision que le Conseil a prise à la 865ème séance, je vais, avec l'assentiment des membres du Conseil, inviter la représentante d'Israël à participer, sans droit de vote, à l'examen de cette question.

Sur l'invitation du Président, Mme Meir, représentante d'Israël, prend place à la table du Conseil.

2. Mme MEIR (Israël) [traduit de l'anglais]: Mon gouvernement regrette vivement que le Gouvernement argentin ait jugé nécessaire de saisir le Conseil de sécurité de cette question. Nous le regrettons, en premier lieu parce que nous avons toujours entretenu les relations les plus amicales avec le peuple et le gouvernement argentins et que nous attachons une grande valeur à ces relations, et ensuite parce que nous nous trouvons amenés à discuter ici, au Conseil, le fait qu'Adolf Eichmann, l'un des principaux criminels de guerre, a été découvert par des juifs, dont certains Israéliens, et a été transféré en Israël.

3. Je partage pleinement le désir de l'éminent représentant de l'Argentine de maintenir cette discussion sur le plan le plus élevé et d'éviter les récriminations, et je regrette de devoir, au cours de ma déclaration, m'opposer à certaines de ses observations et à la façon dont il s'est exprimé.

4. D'autre part, à propos de ce que le représentant de l'Argentine a dit ce matin au début de sa déclai-

wish once again to place on record our appreciation of the help that we have received from the Government and people of Argentina, with whom we have always had the most friendly relations. We hope these friendly relations will continue. We are firmly convinced that there is only one firm foundation for friendly relations, namely, that they are based on a proper appreciation of the mutual advantages which they give to both parties.

5. In our letter of 21 June to the President of the Security Council (S/4341) we referred to two aspects which we consider of great significance. The first concerns the competence of the Security Council under Article 34 of the Charter, which is the Article invoked by Argentina, and we also explained why we cannot and do not share the view of the Argentine Government regarding "the failure of diplomatic representations". We gave four reasons why we hold that point of view. The first reason was that the "note verbale" of 8 June 1960 [S/4334] contained an ultimatum. The fourth of those reasons—and, in our view, perhaps the most significant—was that a meeting between the Prime Minister of Israel and the President of Argentina had been arranged to take place in Europe later this week.

6. In his statement this morning, the representative of Argentina, partly on the basis of Press reports, suggested that, in view of the known attitude of the Government of Israel on the question of the return of Eichmann to Argentina and the conditions laid down by Mr. Ben Gurion, the Government of Argentina does not believe that there exists at the present time the requisite minimum basis for negotiation, and therefore President Frondizi cannot agree to a meeting the results of which have been vitiated in advance. I am informed by the Prime Minister that he was reported out of context and that the word "conditions" had not been mentioned by him. I think that the report in the newspapers this morning was not a quotation.

7. I think it would interest the members of the Security Council to be informed of the contents of a "note verbale" received this morning by our Embassy in Brussels from the Embassy of Argentina in that city. The "note verbale" states:

"Since the Government of Israel has submitted a note to the United Nations, the President [of Argentina] considers that the meeting would not be possible until after the United Nations has dealt with this question. The President very much regrets that the note which has been presented by Israel has changed the situation."

8. The members of the Security Council can judge for themselves what the real situation is and what are the real reasons for it regarding the meeting between the two leaders. If the meeting does not take place, despite our readiness for such a meeting, it is clear that the responsibility lies on the Government of Argentina.

9. The representative of Argentina referred to the meeting which took place recently here in New York between himself and myself. I wish to take this opportunity to express my appreciation that the re-

ration, je tiens à affirmer à nouveau notre reconnaissance pour l'aide que nous avons reçue du gouvernement et du peuple argentins, avec lesquels nous avons toujours entretenu les relations les plus amicales. Nous souhaitons que ces relations se poursuivent et nous sommes fermement convaincus que la seule base solide de relations amicales est que ces relations reposent sur une juste appréciation des avantages mutuels qu'en retirent les deux parties.

5. Dans la lettre que nous avons adressée le 21 juin au Président du Conseil de sécurité [S/4341], nous avons mentionné deux points auxquels nous attachons une grande importance. L'un a trait à la compétence que l'Article 34 de la Charte reconnaît au Conseil de sécurité — article que l'Argentine invoque; nous avons expliqué également pourquoi nous ne pouvons pas partager l'avis du Gouvernement argentin quant à "l'échec des démarches diplomatiques" et nous avons donné quatre raisons pour lesquelles nous ne pouvons partager cette manière de voir. La première de ces raisons était que la note verbale du 8 juin 1960 [S/4334] contenait un ultimatum. La quatrième — et, à notre avis, peut-être la plus importante — était que des dispositions avaient été prises pour que le Premier Ministre d'Israël et le Président de la République argentine se rencontrent en Europe vers la fin de la présente semaine.

6. Dans sa déclaration de ce matin, le représentant de l'Argentine, en partie sur la foi de dépêches de presse, a indiqué qu'en raison de l'attitude connue du Gouvernement israélien quant au retour d'Eichmann en Argentine, ainsi que des conditions posées par M. Ben Gurion, le Gouvernement argentin ne croit pas qu'il y ait à l'heure actuelle des bases de négociation suffisantes et que par conséquent le président Frondizi ne peut accepter une entrevue dont les résultats se trouvent d'avance faussés. Le Premier Ministre d'Israël m'a fait savoir que les propos qu'on lui attribue avaient été détachés de leur contexte et qu'il n'avait pas employé le mot "conditions"; la dépêche parue ce matin dans la presse ne semble donc aucunement une citation.

7. Il ne sera pas sans intérêt, je pense, pour les membres du Conseil de sécurité d'être informés de la teneur de la note verbale que notre ambassade à Bruxelles a reçue ce matin de l'ambassade d'Argentine en cette même ville. Il y est dit:

"Le Gouvernement israélien ayant adressé une note à l'Organisation des Nations Unies, le Président de la République [argentine] estime qu'une entrevue n'est pas possible tant que l'Organisation n'aura pas examiné la question. Le Président regrette beaucoup que la note présentée par l'Etat d'Israël ait modifié la situation."

8. Les membres du Conseil de sécurité sont en mesure maintenant de juger eux-mêmes quelle est effectivement la situation, en ce qui concerne l'entrevue des deux dirigeants, et de déterminer quelles en sont les véritables causes. Si, bien que nous y soyons tout disposés, l'entrevue n'a pas lieu, il est évident que la responsabilité en incombe au Gouvernement argentin.

9. Le représentant de l'Argentine a mentionné l'entretien que nous avons eu ensemble dernièrement, ici à New York. Je tiens à le remercier d'avoir, avec l'assentiment de son gouvernement, rendu

representative of Argentina, with the consent of his Government, made this meeting, which I requested, possible. And I can only regret that we were not successful there in reaching an amicable and mutually satisfactory solution of our problem.

10. The representative of Argentina referred to the fact that in the Republic of Argentina there live several hundred thousand Jews and that all of them, both under the law and in custom, enjoy absolute equality of treatment. I wish to assure the Government of Argentina, through its representative here, and the members of the Security Council that the Government and the people of Israel, and, I am sure, Jews the world over, are aware of this and appreciate the freedom and equality which the Jewish community of Argentina enjoys.

11. I do not wish to occupy the time of the Council with a detailed refutation of the legal argumentation which was adduced by the representative of Argentina, whose legal qualifications and skill are well known to all delegations in the United Nations. At this stage I merely wish to reserve the right of my delegation to make further observations on that part of the statement if we find this to be necessary after we have given it the full and dispassionate consideration which it merits.

12. However, I find it necessary to amplify a little of what we put forward in our letter of 21 June regarding the competence of the Security Council, under Article 34 of the Charter—and I must say that the representative of Argentina has certainly not answered our objections, or rather our limitations, on the competence of the Security Council, under Article 34, which—I must stress again—is the Article, the only Article invoked by the Government of Argentina in its request to the Council.

13. Article 34 states: "The Security Council may investigate any dispute, or any situation which might lead to international friction or give rise to a dispute ...". I wish to stress the words "may investigate". The Article goes on to specify the one and only legitimate purpose of that investigation: "... in order to determine whether the continuance of the dispute or situation is likely to endanger the maintenance of international peace and security".

14. This means that the Council can only take action in accordance with that Article. My Government is bound, therefore, to regard as *ultra vires* any resolution which may not be in conformity therewith.

15. There are, however, one or two parts of the ostensibly legal argumentation which transcends the limits of legal argument and which, I am sure, were included by the representative of the Argentine without full appreciation of their more general implications, and to these I must make a brief but emphatic reply now.

16. In one part of his statement the representative of the Argentine based an argument on the fact that not only Eichmann had entered and established himself in Argentina under false papers and irregularly but also many refugees, including Jewish refugees, from Nazi oppression.

possible cette entrevue que j'avais demandée. Et mon seul regret est que nous n'ayons pas réussi à résoudre à l'amiable et de façon mutuellement satisfaisante le problème dont il s'agit.

10. Le représentant de l'Argentine a rappelé que plusieurs centaines de milliers de Juifs vivent en Argentine et que tous jouissent, en droit comme en fait, d'une complète égalité de traitement. Je tiens à donner au Gouvernement argentin, par le truchement de son représentant, ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité, l'assurance que le gouvernement et le peuple israéliens et — j'en suis certaine — les Juifs du monde entier le savent parfaitement et sont reconnaissants de la liberté et de l'égalité dont jouit la collectivité juive en Argentine.

11. Je n'entends pas infliger au Conseil une réfutation détaillée de l'argumentation juridique développée par le représentant de l'Argentine, dont la compétence et l'adresse juridiques sont connues de toutes les délégations. Je désire simplement, à ce stade du débat, réserver le droit de ma délégation de présenter d'autres observations sur cette partie de la déclaration du représentant de l'Argentine, si nous l'estimons nécessaire après y avoir consacré toute l'attention impartiale qu'elle mérite.

12. Mais il est nécessaire, à mon avis, de développer un peu ce que nous avons dit dans notre lettre du 21 juin au sujet de la compétence du Conseil de sécurité aux termes de l'Article 34 de la Charte — et je dois ajouter que le représentant de l'Argentine n'a aucunement répondu à nos objections ou plutôt à nos réserves — Article 34, qui, j'insiste à nouveau, est le seul article de la Charte que le Gouvernement argentin ait invoqué à l'appui de la demande dont il a saisi le Conseil.

13. L'Article 34 dispose que "le Conseil de sécurité peut enquêter sur tout différend ou toute situation qui pourrait entraîner un désaccord entre nations ou engendrer un différend". Je tiens à souligner les mots "peut enquêter". L'Article 34 précise ensuite le seul et unique but légitime de l'enquête: "... afin de déterminer si la prolongation de ce différend ou de cette situation semble devoir menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales".

14. Ainsi, le Conseil ne peut agir que conformément aux dispositions de cet article. Mon gouvernement est donc tenu de considérer comme entachée d'excès de pouvoir toute résolution qui ne serait pas conforme à l'Article 34.

15. Il y a cependant un ou deux points de l'argumentation manifestement juridique qui outrepassent les limites du raisonnement proprement juridique et que le représentant de l'Argentine a mentionnés, j'en suis sûre, sans se rendre pleinement compte de leurs incidences plus générales, et je dois sur ces points lui répondre maintenant de façon brève bien que catégorique.

16. Dans sa déclaration, le représentant de l'Argentine a fait valoir que non seulement Eichmann mais aussi de nombreux réfugiés, y compris des Juifs, qui avaient fui la persécution nazie, étaient entrés en Argentine et s'y étaient installés sous une fausse identité et de façon irrégulière.

17. I find it quite extraordinary that even in the context of legal argument the representative of the Argentine found it possible and appropriate to speak in one and the same breath of Eichmann and of his victims. With all my love of equality as a sacred political concept, I am quite unable to accept this kind of equalization.

18. Having said that, I wish to say we recognize that the persons who took Eichmann from Argentina to Israel broke the laws of Argentina. For this the Israel Government has apologized to the Argentine Government in its note dated 3 June 1960 [S/4342, sect. I] stating:

"If the volunteer group violated Argentine law or interfered with matters within the sovereignty of Argentina, the Government of Israel wishes to express its regret. The Government of Israel requests that the special significance of bringing to trial the man responsible for the murder of millions of persons belonging to the Jewish people be taken into account, and asks that due weight be given to the fact that the volunteers, who were themselves survivors of that massacre, placed this historic mission above all other considerations.

"The Government of Israel is fully confident that the Argentine Government will show understanding of these historical and ethical factors."

And in a personal letter from the Israel Prime Minister to President Frondizi [*ibid.*, sect. II] in which he stated:

"The obligation of all countries to respect scrupulously the laws of other countries is beyond all doubt; but one cannot, nevertheless, fail to appreciate the lofty motives underlying the imperative moral force by which those who found Eichmann and with his consent brought him to Israel were impelled, or the depth of the feelings which moved them.

"I am convinced, Mr. President, that you will understand the supreme moral force of these aspects of the problem. You yourself fought dictatorship untiringly, and have constantly displayed your profound respect for human values. I am sure that no one will understand better than yourself our true feelings; that you will accept the expression of our most sincere regret for any violation of the laws of the Argentine Republic which may have been committed at the bidding of an irresistible inner moral force; and that, together with all friends of justice throughout the world, who view the trial of Eichmann in Israel as an act of supreme historical justice, you will see to it that the friendly relations between the Argentine Republic and Israel suffer no harm."

19. But my Government sincerely believes that this isolated violation of Argentine law must be seen in the light of the exceptional and unique character of the crimes attributed to Eichmann, on the one hand, and the motives of those that acted in this unusual manner, on the other hand. These men belong, as do I, to a people whose tragedy in the Second World War is unmatched in history. No people in modern times has ever mourned the loss of one third of its

17. A mon sens, il est vraiment surprenant que, même dans le cadre d'une argumentation juridique, le représentant de l'Argentine ait jugé possible et opportun d'associer Eichmann et ses victimes. Malgré tout mon amour de l'égalité, concept politique sacré, il m'est absolument impossible d'accepter cette sorte d'assimilation.

18. Ceci dit, je tiens à déclarer que nous reconnaissons que les personnes qui ont transféré Eichmann d'Argentine en Israël ont enfreint les lois argentines. Le Gouvernement israélien a présenté ses excuses au Gouvernement argentin dans sa note du 3 juin 1960 [S/4342, sect. I] où il était dit:

"Au cas où le groupe de volontaires aurait enfreint les lois argentines ou porté atteinte à la souveraineté argentine, le Gouvernement d'Israël tient à en exprimer ses regrets. Le Gouvernement israélien demande que l'on prenne en considération l'importance extraordinaire que revêt le fait d'avoir mis à la disposition de la justice l'homme responsable de l'assassinat de millions de personnes appartenant au peuple juif et que l'on n'oublie pas que les volontaires, eux-mêmes survivants du massacre, ont placé cette mission historique au-dessus de toute autre considération.

"Le Gouvernement israélien est persuadé que le Gouvernement argentin montrera qu'il apprécie de telles valeurs historiques et morales."

Et dans une lettre personnelle qu'il avait adressée le 7 juin au président Frondizi [*ibid.*, sect. II], le Premier Ministre d'Israël déclarait:

"L'obligation qui incombe à tous les Etats de respecter scrupuleusement les lois des autres pays est incontestable; mais on ne peut non plus négliger les motifs suprêmes qui ont inspiré ceux qui ont retrouvé Eichmann et l'ont amené en Israël avec son assentiment, pas plus que l'impérieuse force morale qui les a poussés à agir ni la profondeur des sentiments qui les animait.

"Je suis convaincu, Monsieur le Président, que vous apprécierez la signification morale transcendante de ces aspects du problème. Vous avez lutté vous-même sans relâche contre la dictature et vous avez donné des preuves nombreuses de votre respect profond pour les valeurs humaines. Je suis sûr que nul mieux que vous ne peut comprendre nos sentiments véritables, que vous accepterez l'expression de nos regrets les plus sincères pour toute infraction aux lois de la République Argentine qui a pu être commise sous l'impératif d'une incoercible force morale intérieure, et que, vous associant à tous les amis de la justice qui, dans le monde entier, volent dans le procès d'Eichmann en Israël un acte suprême de justice historique, vous ferez en sorte que les relations amicales entre la République Argentine et Israël ne subissent aucun préjudice."

19. Mon gouvernement est sincèrement convaincu que l'on doit tenir compte, pour juger ce cas isolé de violation des lois argentines, d'une part, du caractère exceptionnel, unique, des crimes imputés à Eichmann, et, d'autre part, des motifs de ceux qui ont agi de cette manière inhabituelle. Ces hommes appartiennent, comme moi, à un peuple qui a vécu, au cours de la seconde guerre mondiale, une tragédie sans précédent dans l'histoire. Aucun peuple à

people in so short a period. We were 18 million at the beginning of the war; we were 12 million when the war was over. Six million of European Jewry were gassed and murdered, and among them over 1 million children.

20. Historians of this period tell us that the Nazis were responsible for the death of 12 million civilians, not as a result of military operations but as a result of the naked design to enslave and annihilate those populations who did not fit into their picture of a new world order. Half of these were Jews and the other half Slavs, predominantly Russians and Poles.

21. Hitler divided the peoples of the world into several categories: Germans—the *Herrenvolk*; French, British, Scandinavians and a few other nations to be absorbed into the Nazi *Herrenvolk*; Slavic peoples—some to be exterminated, and the rest to be turned into slaves of the Germans; Negroes were not even to be considered human; and Jews—physical extermination of every man, woman and child. Only for Jews was there to be an immediate "final solution".

22. The International Military Tribunal in Nürnberg made a finding that "In the summer of 1941 ... plans were made for the 'final solution' of the Jewish question in all of Europe. This 'final solution' meant the extermination of the Jews, which early in 1939 Hitler had threatened would be one of the consequences of an outbreak of war, and a special section in the Gestapo under Adolf Eichmann, as head of Section B 4 of the Gestapo, was formed to carry out the policy."

23. In the record of the Nürnberg trial, we read what Dieter Wisliceny, Eichmann's aide, said on the process of the final solution:

"Until 1940 the general policy within the section was to settle the Jewish question in Germany and in areas occupied by Germany by means of a planned emigration. The second phase, after that date, was the concentration of all Jews, in Poland and in other territories occupied by Germany in the East, in ghettos. This period lasted approximately until the beginning of 1942. The third period was the so-called 'final solution' of the Jewish question, that is, the planned extermination and destruction of the Jewish race; this period lasted until October 1944, when Himmler gave the order to stop their destruction."

Further, in answer to a question whether in his official connexion with section IV A 4 he learned of any order which directed the annihilation of all Jews, he said: "Yes, I learned of such an order for the first time from Eichmann in the summer of 1942."

24. Hitler did not solve the Jewish question according to his plans. But he did annihilate 6 million Jews—Jews of Germany, France, Belgium, Holland, Luxembourg, Poland, the USSR, Hungary, Yugoslavia,

l'époque moderne n'a jamais eu à pleurer la perte d'un tiers des siens en un laps de temps aussi bref. Au début de la guerre nous étions 18 millions; lorsqu'elle s'est terminée, nous n'étions plus que 12 millions. Six millions de Juifs européens sont morts assassinés ou après avoir été envoyés dans les chambres à gaz, et parmi eux plus d'un million d'enfants.

20. Les historiens de cette période nous disent que les nazis sont responsables de la disparition de 12 millions de civils, morts non pas du fait d'opérations militaires, mais parce que les nazis avaient le dessein non déguisé d'asservir et d'annihiler les populations qui ne trouvaient pas place dans leur tableau du nouvel ordre mondial. La moitié de ces civils étaient des Juifs, et l'autre, des Slaves, notamment des Russes et des Polonais.

21. Hitler avait divisé les peuples du monde en plusieurs catégories: les Allemands, qui constituaient la race des seigneurs; les Français, les Britanniques, les Scandinaves et quelques autres, qui devaient être absorbés dans le "*Herrenvolk*" nazi; les Slaves, dont certains devaient être exterminés et les autres réduits à l'esclavage; les Noirs, qu'on ne devait même pas considérer comme des êtres humains; et les Juifs, qui tous, hommes, femmes et enfants, devaient être exterminés. Pour les Juifs seulement, il devait y avoir une "solution finale" immédiate.

22. Le Tribunal militaire international de Nuremberg a conclu qu' "au cours de l'été de 1941 ... des plans furent établis pour la "solution finale" de la question juive en Europe. Cette "solution finale" signifiait l'extermination des Juifs, dont Hitler avait prédit, au début de 1939, qu'elle serait une des conséquences de la guerre; une section spéciale de la Gestapo, sous les ordres d'Adolf Eichmann, chef de la section B 4 de cette police, fut créée pour atteindre ce résultat".

23. Dans les procès-verbaux du procès de Nuremberg, nous pouvons lire ce que Dieter Wisliceny, assistant d'Eichmann, a dit du déroulement de la solution finale:

"Jusqu'en 1940, en ce qui concerne la question juive en Allemagne et dans les pays occupés par l'Allemagne, la politique consista à régler ces questions au moyen d'une émigration organisée. La deuxième phase, à partir de ce moment, fut la concentration de tous les Juifs dans des ghettos, en Pologne et dans les autres pays de l'Est occupés par l'Allemagne. Cela dura approximativement jusqu'au début de 1942. La troisième période fut ce que l'on a appelé la solution définitive du problème juif, c'est-à-dire l'extermination et la suppression organisées de la race juive; cette période dura jusqu'en octobre 1944, au moment où Himmler donna l'ordre d'arrêter cette extermination."

En outre, comme on lui demandait si, dans l'exercice de ses fonctions officielles à la section IV A 4, il avait eu connaissance d'un ordre enjoignant l'annihilation de tous les Juifs, Wisliceny a déclaré: "Oui, c'est d'Eichmann que j'appris pour la première fois l'existence d'un tel ordre, au cours de l'été de 1942."

24. Hitler n'a pas résolu la question juive comme il l'avait prévu. Mais il a supprimé 6 millions de Juifs — Juifs d'Allemagne, de France, de Belgique, de Hollande, du Luxembourg, de Pologne, d'Union

Greece, Italy, Czechoslovakia, Austria, Romania, Bulgaria. With these Jews there were destroyed over 30,000 Jewish communities which for centuries had been the centre of Jewish faith, learning and scholarship. From this Jewry stemmed some of the giants in the field of arts, literature and science. Was it only this generation of Jews of Europe that was gassed? One million children—the future generation—were annihilated. Who can encompass this picture in all its horror and its consequences for the Jewish people for many generations to come, and for Israel? Here was destroyed the natural reservoir for all that is needed for a new country—learning, skill, devotion, idealism, a pioneering spirit.

25. And what about those who remained alive? Who are they? Each individual is a splinter of a family destroyed—each one lives in the nightmare recollection of his dearest and closest led to the crematorium. Mothers who have seen their babies thrown into the air and used as targets for Nazi bullets. Thousands upon thousands of Jewish women will never be mothers because of Nazi "scientific experiments" performed on them. Israel alone has within its borders tens of thousands of the maimed and sick, all victims of the attempt to solve the Jewish question.

26. Rudolf Hoess, the Commandant of Auschwitz concentration camp, testified at the Nürnberg trial as follows:

"We had two SS doctors on duty at Auschwitz to examine the incoming transports of prisoners. The prisoners would be marched by one of the doctors, who would make spot decisions as they walked by. Those who were fit for work were sent into the camp. Others were sent immediately to the extermination plants. Children of tender years were invariably exterminated since by reason of their youth they were unable to work ... Very frequently women would hide their children under their clothes but, of course, when we found them we would send the children in to be exterminated."

The killing is described by him as follows:

"It took from three to fifteen minutes to kill the people in the death chamber ... We knew when the people were dead because their screaming stopped ... After the bodies were removed, our special commandos took off the rings and extracted the gold from the teeth of the corpses."

Rudolf Hoess says that in Auschwitz 2.5 million Jews were gassed.

27. There was no lack of heroic attempts on the part of Jews to resist this mass slaughter. The most dramatic attempt was made in the Warsaw Ghetto. How these courageous people were dealt with by the Nazis is related by SS Brigadier-General Stroop, Military Commander of Warsaw, in one report dated April-May 1943: "Countless numbers of Jews were liquidated in sewers and bunkers through blasting. ... Police and Wehrmacht ... discharged their duties in an exemplary manner." Stroop recorded that his

soviétique, de Hongrie, de Yougoslavie, de Grèce, d'Italie, de Tchécoslovaquie, d'Autriche, de Roumanie et de Bulgarie. Avec eux disparurent 30.000 collectivités juives qui, depuis des siècles, étaient le centre de la foi, de la culture et de la science juives. De ces collectivités étaient sortis quelques-uns des génies de la littérature, des arts et des sciences. Mais cette génération de Juifs européens a-t-elle seule été envoyée aux chambres à gaz? Un million d'enfants — la génération future — ont été massacrés. Est-il possible de rendre toute l'horreur de ce tableau et d'imaginer quelles en ont été les conséquences pour le peuple juif pour de nombreuses générations à venir, et pour Israël? Avec ces enfants a été détruite la source naturelle à laquelle un pays nouveau puise tout ce dont il a besoin: connaissances, compétences, attachement à une cause, idéalisme, souci d'aller de l'avant.

25. Et que dire de ceux qui ont survécu? Survivants d'une famille détruite, chacun vit hanté par le souvenir des êtres chers envoyés au four crématoire. Que dire des mères qui ont vu leurs petits jetés en l'air et servir de cibles aux balles nazies? Des milliers et des milliers de femmes juives ne pourront plus jamais enfanter pour avoir été soumises aux expériences "scientifiques" des nazis. A l'intérieur de ses frontières, l'Etat d'Israël compte à lui seul des dizaines de milliers d'estropiés et de malades, tous victimes de cette tentative faite pour résoudre la question juive.

26. Voici la déposition faite au procès de Nuremberg par Rudolf Hoess, commandant du camp de concentration d'Auschwitz:

"Nous avions à Auschwitz deux médecins SS de service, dont la mission était de procéder à l'examen physique des prisonniers, dès l'arrivée des convois. Les prisonniers devaient défiler devant l'un des médecins qui prenait sa décision immédiatement, à mesure qu'ils passaient. Ceux qui étaient capables de travailler étaient envoyés au camp. Les autres étaient immédiatement envoyés aux installations d'extermination. Dans tous les cas, les enfants en bas âge étaient tués, car leur âge les rendait inaptes au travail ... Très souvent, des femmes cachaient leurs enfants sous leurs vêtements mais, évidemment, lorsque nous les trouvions, ils étaient expédiés vers les lieux d'extermination."

Et voici comment Hoess décrit les exterminations:

"Il nous fallait de trois à quinze minutes pour tuer les victimes dans la chambre de mort ... Nous savions qu'elles étaient mortes quand elles cessaient de crier ... Nos commandos spéciaux dépouillaient [les cadavres] de leurs bagues et de leurs dents en or."

Rudolf Hoess a déclaré qu'à Auschwitz 2.500.000 Juifs sont morts dans les chambres à gaz.

27. Ce n'est pas que les Juifs ne tentèrent pas héroïquement, à plusieurs reprises, de résister à ce massacre. La tentative la plus saisissante fut celle du ghetto de Varsovie. La manière dont ces gens courageux ont été traités par les nazis est exposée par le général Stroop, chef d'une brigade SS et commandant militaire de Varsovie, dans un rapport d'avril-mai 1943: "D'innombrables Juifs furent exterminés dans les égouts et les abris grâce à l'usage d'explosifs ... la police et la Wehrmacht [accomplirent]

action at Warsaw eliminated "a proved total of 56,065 people. To that we have to add the number of those killed through blasting, fire, etc., which cannot be counted."

28. According to the Nürnberg judgement: "Adolf Eichmann, who had been put in charge of this programme by Hitler, has estimated that the policy pursued resulted in the killing of 6 million Jews, of which 4 million were killed in the extermination institutions."

29. I will not go on with the descriptions of these horrors. It would take years to relate all.

30. Now let us see what was Eichmann's role. Was he an unimportant cog in this monster machine of death and torture? No. He was in charge of this department. Wisliceny says on this subject: "Eichmann had special powers from Gruppenführer Müller, the Chief of Amt IV [his immediate superior], and from the Chief of the Security Police. He was responsible for the so-called solution of the Jewish question in Germany and in all countries occupied by Germany."

31. Bruno Waneck, another witness at the trial of the major war criminals, says:

"Eichmann occupied, already in Heydrich's lifetime, a dominant or absolute special position, constantly widening and growing, and in the whole Jewish sector he acted fully independently (meaning within the Reichssicherheitshauptamt). Then, after Heydrich's death till the end he was directly responsible to Himmler. This fact was, to my knowledge, generally known, within the RSHA."

32. An affidavit incorporated in the records of the above-mentioned trial, by Walter Huppenkoth, Gestapo Officer, states:

"The Jewish section (IV B 4, later IV A 4 b) and its director, SS-Obersturmbannführer Eichmann, occupied a special position in Amt IV. It (the section) was situated in a building on Kurfürstenstrasse, in which Eichmann and most officials of his service unit lived as well. Eichmann himself and a major portion of the officials of his service unit were not civil servants but officers of the S.D. [Security Service]."

It should be noted in this connexion that the so-called Jewish section and all of Amt IV were declared by the Nürnberg judgement to be a criminal organization.

33. And how did Eichmann carry out his task? Here is what Hoess, in his memoirs written in the Warsaw prison, says about this:

"Eichmann was a vivacious, active man in his thirties, and always full of energy. He was constantly hatching new plans and perpetually on the lookout for innovations and improvements. He could never rest. He was obsessed with the Jewish ques-

leur devoir d'une façon exemplaire." Stroop a noté que cette action de Varsovie élimina "un total vérifié de 56.065 personnes, auxquelles il faut ajouter celles qui furent tuées par des explosions, des incendies, etc., et dont le nombre ne peut être contrôlé".

28. Selon le jugement de Nuremberg: "Adolf Eichmann, que Hitler avait chargé de ce programme, a estimé que cette politique avait causé la mort de 6 millions de Juifs, dont 4 millions périrent dans les camps d'extermination."

29. Je ne poursuivrai pas la description de ces horreurs. Il faudrait des années pour les relater toutes.

30. Voyons plutôt maintenant quel a été le rôle d'Eichmann. Était-il un rouage sans importance de cette monstrueuse machine de torture et de mort? Non, il était à la tête de ce service. Wisliceny dit à ce sujet: "Eichmann avait reçu des pouvoirs spéciaux du Gruppenführer Müller, chef de l'Amt IV [son supérieur immédiat], et du chef de la Sicherheitspolizei; il était responsable de la solution du problème juif en Allemagne et dans tous les pays occupés par elle."

31. Bruno Waneck, autre témoin au procès des grands criminels de guerre, a déclaré:

"Eichmann occupait déjà, du temps d'Heydrich, une position prépondérante et tout à fait particulière, comportant des attributions qui s'étendaient et s'élargissaient constamment, et il avait complète liberté d'action dans tout le secteur juif (c'est-à-dire dans le Reichssicherheitshauptamt). Puis, après la mort d'Heydrich, il fut jusqu'à la fin directement responsable devant Himmler. Ce fait, que je sache, était généralement connu au sein de la RSHA."

32. Les comptes rendus du procès renferment une déclaration sous serment qui émane de Walter Huppenkoth, officier de la Gestapo:

"La section juive IV B 4, devenue plus tard IV A 4 b, et son directeur, le SS-Obersturmbannführer Eichmann, occupaient une position particulière dans le service IV. La section était installée dans un immeuble de la Kurfürstenstrasse, où Eichmann et la plupart des membres de son service vivaient également. Eichmann lui-même et un grand nombre des membres de son service n'étaient pas des fonctionnaires, mais des officiers du S. D. [Service de sécurité]."

A ce sujet, il convient de noter que ce que l'on appelait la section juive ainsi que le service IV tout entier ont été déclarés organisations criminelles par le Tribunal de Nuremberg.

33. Comment Eichmann s'acquittait-il de sa tâche? Voilà ce qu'en dit Hoess, dans ses mémoires écrits à la prison de Varsovie:

"Eichmann était un homme d'une trentaine d'années, vif et actif, et toujours plein d'énergie. Il préparait constamment des plans nouveaux et était perpétuellement à l'affût d'innovations et d'améliorations. Il ne connaissait jamais de repos.

tion and the order which had been given for its final solution."

On an earlier conversation with Eichmann, Hoess commented as follows:

"Yet even when we were quite alone together and the drink had been flowing freely so that he was in his most expansive mood, he showed that he was completely obsessed with the idea of destroying every single Jew that he could lay his hands on."

And he quotes Eichmann. Eichmann said: "Without pity and in cold blood we must complete this extermination as rapidly as possible. Any compromise, even the slightest, would have to be paid for bitterly at a later date."

34. Morgen, a witness for the defence at the Nürnberg trial, tells of his horror over what he found in the camps. He said:

"I asked the SS Court at Berlin to investigate Eichmann on the basis of my report. The SS Court in Berlin thereupon submitted to the chief of the Reich Security Main Office, SS-Obergruppenführer Kaltenbrunner, in his capacity as highest judge, a warrant to arrest Eichmann. Dr. Bachmann reported to me that on the submission of this matter rather dramatic incidents took place. Kaltenbrunner immediately called in Müller, and now the judge was told that an arrest was in no event to be considered, for Eichmann was carrying out a special secret task of utmost importance entrusted to him by the Führer."

35. Wisliceny was asked: "Did he [Eichmann] say anything at that time as to the number of Jews that had been killed?" The answer was: "Yes, he expressed this in a particularly cynical manner. He said he would leap laughing into the grave because the feeling that he had 5 million people on his conscience would be for him a source of extraordinary satisfaction."

36. This is 1960—fifteen years after Nazi Germany was defeated. Is it not inconceivable that Eichmann has enjoyed freedom during all these years? That he has not been brought to trial? Is not this a violation of the sovereignty of the spirit of man and of humanity's conception of justice?

37. It is not a matter of revenge. In the words of the Hebrew Poet Laureate, Bialik, the devil himself cannot think up a revenge for the murder of one single child. It is a matter of justice.

38. One of the major war criminals, Frank, Governor-General of Nazi-occupied Poland, said at the Nürnberg trial, "A thousand years will pass and this guilt of Germany will not be erased." Is fifteen years long enough a period to forget? Could a Jew be expected to forget that Eichmann is still free?

39. What wonder that many Jews could find no rest until they ascertained whether he was alive and tracked him down. Are these the "armed bands" referred to in the statement of the representative of Argentina this morning?

Il était obsédé par la question juive et par l'ordre qui lui avait été donné de trouver à ce problème une solution définitive."

Au sujet d'un entretien qu'il avait eu avec Eichmann, Hoess remarque:

"Pourtant, même lorsque nous étions seuls, lui et moi, alors que l'alcool avait coulé à flots et qu'il était d'humeur particulièrement communicative, il montrait qu'il était complètement obsédé par l'idée de détruire tout Juif sur lequel il pourrait mettre la main."

Et Hoess ajoute, citant les paroles d'Eichmann: "Sans pitié, nous devons de sang-froid achever cette extermination aussi rapidement que possible. Tout compromis, si mince soit-il, serait payé bien cher par la suite."

34. Morgen, témoin à décharge au procès de Nuremberg, a parlé de l'horreur qu'il a éprouvée devant ce qu'il a trouvé dans les camps:

"J'ai demandé au tribunal SS de Berlin de poursuivre l'enquête contre Eichmann sur la base de mes informations. Là-dessus, le tribunal SS de Berlin s'est adressé au chef du service central de sûreté du Reich, l'Obergruppenführer-SS Kaltenbrunner, parce qu'il était le chef des tribunaux SS, et lui a présenté un mandat d'arrêt contre Eichmann. Le docteur Bachmann m'a rapporté que la présentation de ce mandat d'arrêt donna lieu à des scènes dramatiques. Kaltenbrunner fit immédiatement venir Müller et il fut alors déclaré aux juges qu'une arrestation ne pouvait être envisagée à aucun prix, car Eichmann exécutait une mission spéciale secrète du Führer d'une importance suprême."

35. On a posé à Wisliceny la question suivante: "[Eichmann] a-t-il dit quelque chose à ce moment-là du nombre des Juifs qui avaient été exterminés?" La réponse a été: "Oui, et il en a parlé d'une façon particulièrement cynique. Il disait qu'il sauterait en riant dans la tombe car l'impression d'avoir 5 millions de personnes sur la conscience serait pour lui la source d'une extraordinaire satisfaction."

36. Nous sommes en 1960; 15 années se sont écoulées depuis la défaite de l'Allemagne nazie. N'est-il pas inconcevable qu'Eichmann ait joui de la liberté pendant toutes ces années? Qu'il n'ait pas été traduit devant un tribunal? N'y a-t-il pas là une violation de la souveraineté de l'esprit de l'homme, du concept humain de justice?

37. Il ne s'agit pas de revanche. Comme l'a dit le poète hébreu Bialik: "Le démon lui-même ne saurait imaginer de revanche pour le meurtre d'un seul enfant." Il s'agit de justice.

38. L'un des grands criminels de guerre, Frank, gouverneur général de la Pologne sous l'occupation nazie, a dit au procès de Nuremberg: "Mille ans pourront passer sans que s'efface cette culpabilité de l'Allemagne." Quinze ans, est-ce assez pour oublier? Pouvait-on penser qu'un seul Juif oublierait qu'Eichmann était encore en liberté?

39. Comment s'étonner que de nombreux Juifs n'aient eu de cesse qu'Eichmann ne fût reconnu en vie et déposé. Sont-ce là les "bandes armées" dont a parlé le représentant de l'Argentine dans sa déclaration de ce matin?

40. I am convinced that many in the world were anxious to bring Eichmann to trial, but the fact remains that for fifteen years nobody found him. And he could break laws of who knows how many countries, by entering them under a false name and forged passport, and abuse the hospitality of countries which, I am sure, recoil in horror from his deeds. But Jews, some of whom personally are the victims of his brutality, found no rest until they located him and brought him to Israel—to the country to whose shores hundreds of thousands of the survivors of the Eichmann horror have come home; to the country that existed in the hearts and minds of the 6 million, as on the way to the crematoria they chanted the great article of our Faith: "Ani maamin be'emuna shlema beviat haMashiah"—I believe with perfect faith in the coming of the Messiah.

41. A considerable part of the address we heard this morning was devoted to elaborating the charge that the State of Israel has violated the sovereignty of Argentina. I emphatically deny this charge. The State of Israel has not violated the sovereignty of Argentina in any manner whatsoever, and there is nothing in the record to enable the Security Council to make any such findings. The Government of Israel has made clear in official communications to the Argentine Government, which appear now on the record of the Security Council, that certain of its nationals in the course of their efforts to bring Eichmann to justice may have committed infringement of the law of Argentina, and it has already twice expressed its regret for this. I wish to repeat in all solemnity before this Council my Government's regrets at any infringement of the law of Argentina which may have been committed by any national of Israel. But with the greatest respect for the representative of Argentina, I think that he is in complete error, as a basic legal proposition, in confusing the illegal actions of individuals, for which regrets have been expressed, with the non-existent intentional violation of the sovereignty of one Member State by another. This distinction is so fundamental and so well established in international law that I am at a complete loss to understand how it could be expected that the Security Council should make so far-reaching a finding as is implicit in the statement we heard this morning, without any adequate basis in fact and in law.

42. Again I want to stress that if citizens of Israel broke the law of Argentina they broke it not in tracking down any ordinary criminal, but in tracking down Adolf Eichmann. And here I must ask, would Argentina have admitted Adolf Eichmann into its territory had it known his true identity? Would anyone have been accorded him? Surely not.

43. The representative of Argentina expressed anxiety that this, if not dealt with by the Security Council, might constitute a precedent. But modern history knows of no such monster as Adolf Eichmann. The representative of Argentina has sought to contrast the norms of ordinary legal procedure, on the one hand, with resort to lynching and mob violence on the other. In so far as he sought, in the latter con-

40. Ils étaient nombreux de par le monde, j'en suis convaincue, ceux qui souhaitaient ardemment traduire Eichmann en justice; mais le fait est que, pendant 15 ans, nul n'a découvert sa trace. Et qui sait de combien de pays il a violé les lois, en y pénétrant sous une fausse identité et avec un passeport falsifié, abusant de l'hospitalité de pays qui, j'en suis sûre, reculent d'horreur devant ses actes. C'est pourquoi des Juifs, dont certains ont été directement soumis à sa brutalité, n'ont eu de cesse qu'ils ne l'aient découvert et amené en Israël, dans ce pays vers les rivages duquel des centaines de milliers de survivants des atrocités d'Eichmann sont venus chercher un foyer, dans ce pays qui existait dans le cœur et dans l'esprit de ces 6 millions de Juifs qui, marchant vers le four crématoire, psalmodiaient le grand article de notre foi: "Ani maamin be'emuna shlema beviat haMashiah" — je crois inébranlablement en la venue du Messie.

41. Une grande partie du discours que nous avons entendu ce matin tendait à développer l'accusation portée contre l'Etat d'Israël d'avoir violé la souveraineté de l'Argentine. Je rejette catégoriquement cette accusation. L'Etat d'Israël n'a d'aucune manière violé la souveraineté de l'Argentine et il n'existe aucun élément qui permette au Conseil de sécurité de formuler une telle conclusion. Dans une communication officielle adressée au Gouvernement argentin et dont le Conseil de sécurité se trouve maintenant saisi, le Gouvernement israélien a précisé que certains de ses ressortissants, dans leurs efforts pour traduire Eichmann en justice, se sont peut-être rendus coupables d'une infraction aux lois argentines. Le Gouvernement israélien, à deux reprises déjà, s'en est excusé. Je tiens à redire solennellement au Conseil que mon gouvernement regrette toute infraction aux lois argentines qu'un ressortissant israélien aurait pu commettre. Mais, avec toute la déférence due au représentant de l'Argentine, je me permets de dire qu'il se méprend complètement, sur le plan de l'argumentation juridique, s'il assimile les actes illicites de particuliers — actes pour lesquels des regrets ont été exprimés — à la violation délibérée de la souveraineté d'un Etat par un autre Etat alors qu'une telle violation n'a pas eu lieu. Cette distinction est si fondamentale, si nettement établie en droit international que je vois mal comment on pourrait attendre du Conseil de sécurité que, sans la moindre base adéquate en droit ou en fait, il formule une conclusion aussi lourde de conséquences que celle qu'impliquait la déclaration que nous avons entendue ce matin.

42. Je tiens à souligner une fois de plus que, si des ressortissants israéliens ont enfreint les lois argentines, ce n'était pas en cherchant à dépister un criminel quelconque, mais en cherchant à dépister Adolf Eichmann. Et, à cet égard, je dois poser une question: l'Argentine aurait-elle admis Eichmann sur son territoire si elle avait connu sa véritable identité? Lui aurait-elle accordé asile? Non, sans aucun doute.

43. Le représentant de l'Argentine a déclaré craindre que le cas, s'il n'est pas réglé par le Conseil de sécurité, puisse créer un précédent; mais l'histoire contemporaine ne connaît pas de monstre comparable à Adolf Eichmann. Le représentant de l'Argentine a tenté d'opposer les normes de la procédure légale régulière au lynchage et aux violences de la populace. S'il a voulu établir une analogie entre ces actes et

nexion, to draw an analogy to the apprehension of Eichmann, there is no analogy. Far from lynching Eichmann or hanging him on the nearest tree, those who pursued him over fifteen years and finally seized him have handed him over to the process and judgement of the courts of law. The reference to mob passions and lawless justice in this context, I must say, is unwarranted and provocative. This is not only my view and that of the Government of Israel; it is also shared by prominent people all over the world. In an article by a well-known Argentine publicist, Ernesto Sabato, published in the important newspaper *El Mundo* of 17 June, under the suggestive title "Sovereignty for Butchers", we read:

"How can we not admire a group of brave men who have, during the years, endangered their lives in searching throughout the world for this criminal and who had yet the honesty to deliver him up for trial by judicial tribunals instead of being impelled by an impulse of revenge to finish him off on the spot."

44. In introducing his draft resolution [S/4345], the representative of Argentina expressed his desire to offer a conciliatory approach for the conclusion of the present debate. I appreciate these sentiments which we fully share. I do not wish at this stage to comment in detail on the draft resolution, while fully reserving the right of my delegation to do so in due course. I shall content myself now with putting one question to the representative of the Argentine.

45. In paragraph 2 of the operative clause he refers to "appropriate reparation". My question is: what is the meaning of the expression "appropriate reparation"? In putting this question I wish to repeat the general reservation we have made regarding the competence of the Security Council under Article 34 of the Charter, and my question is solely directed to the purpose of obtaining the necessary clarifications so that the members of the Security Council who may be called upon to vote on this draft resolution will know what they are voting about.

46. In the view of my Government, the expressions of regret which we have already made directly to the Argentine Government and which were repeated here by me today constitute appropriate reparation.

47. Will not our Argentine friends see the exceptional nature and uniqueness of this case? I am sure that their conception of right and justice must place this isolated incident in its proper perspective.

48. I again ask: is this a problem for the Security Council to deal with? This is a body that deals with threats to the peace. Is this a threat to peace—Eichmann brought to trial by the very people to whose total physical annihilation he dedicated all his energies, even if the manner of his apprehension violated the laws of Argentina? Or did the threat to peace lie in Eichmann at large, Eichmann unpunished, Eichmann free to spread the poison of his twisted soul to a new generation?

la capture d'Eichmann, je dois dire qu'il n'y a pas d'analogue possible. Loin de lyncher Eichmann ou de le pendre au premier arbre venu, ceux qui, après l'avoir recherché pendant 15 ans, l'ont finalement capturé l'ont remis aux mains de la justice. Parler à ce sujet de déchaînement de la populace et de justice sans loi est, je dois le dire, injustifié et insultant. Tel n'est pas seulement mon avis et celui du Gouvernement israélien; c'est aussi l'avis d'éminentes personnalités dans le monde entier. Le journal influent *El Mundo* a publié le 17 juin, sous le titre évocateur "Souveraineté pour les bouchers", un article du journaliste argentin très connu Ernesto Sabato, dans lequel nous lisons:

"Comment ne pas admirer un groupe d'hommes courageux qui, des années durant, au péril de leur vie, ont parcouru le monde à la recherche de ce criminel et ont eu néanmoins l'honnêteté de le remettre à la justice au lieu de céder à un désir de vengeance et de l'exécuter sur place?"

44. En présentant le projet de résolution dont le Conseil est saisi [S/4345], le représentant de l'Argentine a exprimé le désir d'aider à conclure dans une atmosphère de conciliation le présent débat. Nous lui savons gré de ces sentiments que nous partageons pleinement. Je ne veux pas, à ce stade, examiner en détail le projet de résolution, mais je réserve entièrement le droit de ma délégation de le faire le moment venu. Je me bornerai, pour l'instant, à poser une question au représentant de l'Argentine.

45. Dans le paragraphe 2 du dispositif du projet, il est question de "réparation adéquate". Que signifient les mots "réparation adéquate"? En posant cette question, je tiens à réaffirmer la réserve générale que nous avons faite quant à la compétence du Conseil de sécurité en vertu de l'Article 34 de la Charte. Ma question a seulement pour but d'obtenir que les éclaircissements nécessaires soient fournis afin que les membres du Conseil de sécurité sachent ce qu'ils votent, s'ils sont appelés à se prononcer sur le projet de résolution.

46. Mon gouvernement estime que les regrets que nous avons déjà exprimés directement au Gouvernement argentin et que nous avons à nouveau exprimés ici aujourd'hui constituent une réparation adéquate.

47. Nos amis argentins ne saisiront-ils pas le caractère exceptionnel, unique, du cas dont il s'agit? Leur sens du droit et de la justice doit, j'en suis sûre, leur permettre de placer cet incident isolé dans la perspective qui convient.

48. Je demande à nouveau: s'agit-il là d'un problème qui relève du Conseil de sécurité? Le Conseil est chargé de s'occuper des menaces à la paix. Peut-on dire qu'il y a une menace à la paix du fait que ce sont ceux-là mêmes qu'il a de toute sa force cherché à anéantir qui ont remis Eichmann aux mains de la justice, même si les circonstances de la capture d'Eichmann représentent une violation des lois argentines? N'était-ce pas plutôt une menace à la paix que celle que faisait peser un Eichmann en liberté,

49. We value the friendship of the Argentine people; we fully understand its concern for its sovereignty; but we also respect it for its sense of justice. It is because we know that no threat to the sovereignty of Argentina or of any other country has or will come from Israel, because of the sense of justice we both share, that we say in real friendship that this is not an item that should divide us any longer.

50. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): At the request of the Argentine Government, the Security Council is considering the dispute which has arisen between Argentina and Israel concerning the war criminal Eichmann.

51. In order to understand the nature of the Argentine Government's complaint, the Security Council must, above all, bear in mind that this question is directly related to the case of one of the major Nazi war criminals who committed the most heinous crimes against humanity during the Second World War.

52. Who is Eichmann? For many years, up to the very moment of the collapse of the Nazi régime, Eichmann was in charge of the special division of the Gestapo that carried out the orders of the Nazi leaders for the extermination of the Jewish population. The International Military Tribunal for the trial of German major war criminals at Nürnberg found that Eichmann was a particularly trusted agent of Himmler, Heydrich and Kaltenbrunner and that he was not only responsible for putting into effect the Nazi policy of extermination but also personally organized the annihilation of millions of men, women and children in concentration camps. Eichmann's crimes were committed in the territory of Austria, Germany, France, Poland, Czechoslovakia, Hungary, Bulgaria, Greece and the Soviet Union.

53. Thus, the long-sought war criminal Eichmann is one of those who should be brought to trial in accordance with the joint Declaration of the Allied Governments on the German policy of extermination of European Jewry of 17 December 1942 and with the Moscow Declaration on German Atrocities of 30 October 1943.

54. It is pertinent to recall that in the first of the documents mentioned above the allied Governments reaffirmed their solemn resolution "to insure"—together with all the United Nations—"that those responsible for these crimes shall not escape retribution and to press on with the necessary practical measures to this end".

55. The Declaration of 30 October 1943 also stated that:

"... those German officers and men and members of the Nazi party who have been responsible for, or have taken a consenting part in the above atrocities, massacres and executions, will be sent back to the countries in which their abominable deeds were done

un Eichmann échappant à son châtement, un Eichmann pouvant répandre parmi la nouvelle génération le poison de son âme corrompue?

49. Nous attachons un grand prix à l'amitié du peuple argentin; nous comprenons pleinement le souci qu'il a de sa souveraineté; mais nous respectons aussi son sens de la justice. C'est parce que nous savons qu'aucune menace à la souveraineté de l'Argentine ou de tout autre pays n'est venue ou ne viendra d'Israël, c'est parce que nous partageons le même sens de la justice, que nous disons en toute amitié à l'Argentine que cette question ne doit pas nous diviser plus longtemps.

50. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: A la demande du Gouvernement argentin, le Conseil de sécurité examine le différend survenu entre l'Argentine et Israël au sujet du criminel de guerre Eichmann.

51. Pour comprendre la nature de la plainte du Gouvernement argentin, le Conseil doit tout d'abord tenir compte du fait que la question que nous examinons intéresse directement le cas d'un nazi très connu, d'un de ces criminels de guerre qui, au cours de la deuxième guerre mondiale, ont commis les crimes les plus atroces contre l'humanité.

52. Qui est Eichmann? Pendant de nombreuses années, jusqu'à l'effondrement du régime hitlérien, Eichmann a été le chef de la section spéciale de la Gestapo qui mettait en œuvre les directives des chefs nazis sur l'extermination de la population juive. Le tribunal militaire international qui a jugé à Nuremberg les principaux criminels de guerre a établi qu'Eichmann était l'homme de confiance de Himmler, de Heydrich et de Kaltenbrunner, qu'il était non seulement l'exécutant responsable de la politique nazie d'extermination mais qu'il a personnellement organisé le massacre de millions de gens dans les camps de concentration. Eichmann a commis ses crimes en Autriche, en Allemagne, en France, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Bulgarie, en Grèce et en Union soviétique.

53. Ainsi, Eichmann, ce criminel de guerre recherché depuis de longues années, est de ceux qui doivent être jugés conformément à la Déclaration commune des puissances alliées, en date du 17 décembre 1942, sur l'extermination de la population juive d'Europe par les autorités hitlériennes et à la Déclaration de Moscou, en date du 30 octobre 1943, sur la responsabilité des hitlériens dans les atrocités commises.

54. Il convient de rappeler que, dans la première de ces déclarations, les puissances alliées s'engagent solennellement: "à garantir" — en commun avec toutes les nations unies — "que les responsables de ces crimes n'échapperont pas au châtement qu'ils méritent et à accélérer l'adoption des mesures pratiques indispensables pour y parvenir".

55. Dans la Déclaration du 30 octobre 1943, il est dit:

"Les officiers et soldats allemands et les membres du parti nazi qui ont été responsables de ces atrocités, massacres et exécutions ou qui auront consenti à y prendre part, seront envoyés dans les pays où leurs forfaits abominables ont été

in order that they may be judged and punished according to the laws of these liberated countries and of the free governments which will be created therein".

56. Particular attention should be drawn to the fact that the Moscow Declaration of 30 October 1943 was unanimously approved by the Inter-American Conference on Problems of War and Peace held in Mexico in March 1945. The resolutions of this Conference stated that the American Republics adhered to the Declaration of October 1943 by Great Britain, the United States of America and the Soviet Union to the effect that persons guilty of, responsible for, and accomplices in the commission of such crimes should be tried and sentenced.

57. In addition, the Conference resolved to recommend "that the Governments of the American Republics do not give refuge to individuals guilty of, responsible for, or accomplices in, the commission of said crimes".

58. Further, the first session of the United Nations General Assembly unanimously adopted resolution 3 (I) recommending that the Governments of all States "forthwith take all the necessary measures to cause the arrest of those war criminals who have been responsible for or have taken a consenting part in the above crimes, and to cause them to be sent back to the countries in which their abominable deeds were done, in order that they may be judged and punished according to the laws of those countries".

59. It is important to note that all the agreements and resolutions referred to are still fully in force at the present time.

60. However, with the direct connivance of the Western Powers many of the war criminals have succeeded in evading just retribution; some of them, as is well known, have found refuge in Argentine territory. By omitting to take measures for the timely arrest and extradition of Eichmann as a war criminal, the Argentine Government has failed to comply with the afore-mentioned international agreements and United Nations resolutions.

61. These resolutions imposed on the Argentine authorities specific obligations in relation to the capture of Nazi leaders hiding in Argentine territory and, in any event, precluded them from giving such persons refuge.

62. The peoples of the world, who have lived through the tragedy of the Second World War and have themselves felt the full weight of the Nazi crimes, have always vigorously demanded and continue to demand that all war criminals, without exception, be brought to justice. Obviously, this applies in full measure to the war criminal Eichmann, who has on his conscience the lives of some millions of human beings, including 6 million Jews.

63. It must be emphasized that many war criminals are still evading justice. Furthermore, as a consequence of the policy of shielding war criminals, many of them at present hold important offices in the Federal Republic of Germany and in NATO organs, and are taking advantage of those offices to conduct an active campaign for revenge, which is

perpétrés, afin d'y être jugés et punis conformément aux lois de ces pays libérés et des gouvernements libres qui y seront établis."

56. Il convient de souligner tout particulièrement que la Déclaration de Moscou en date du 30 octobre 1943 a été approuvée à l'unanimité par la Conférence interaméricaine sur les problèmes de la guerre et de la paix qui s'est tenue au Mexique en mars 1945. Entre autres décisions de cette conférence, les Etats américains ont adhéré à la Déclaration d'octobre 1943 du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de l'Union soviétique selon laquelle les personnes coupables ou responsables de ces crimes et leurs complices devaient être jugées et punies.

57. De plus, la Conférence a décidé que les gouvernements des républiques américaines n'accorderaient pas asile aux personnes coupables ou responsables de tels crimes ni à leurs complices.

58. Plus tard, l'Assemblée générale de l'ONU, à sa première session, a adopté à l'unanimité la résolution 3 (I) dans laquelle elle recommande que les gouvernements de tous les Etats "prennent immédiatement toutes les mesures nécessaires pour que ces criminels de guerre, qui sont responsables de ces crimes ou y ont pris une part active, soient arrêtés et ramenés dans les pays où ont été perpétrés leurs forfaits afin d'y être jugés et punis conformément aux lois de ces pays".

59. Il importe de noter que tous les accords et toutes les décisions que je viens de citer gardent toute leur force.

60. Néanmoins, parce que les puissances occidentales ont manifestement fermé les yeux, beaucoup de criminels de guerre ont réussi à échapper au châtiment qu'ils méritaient; un certain nombre de ces criminels, comme on le sait, ont trouvé asile en territoire argentin. N'ayant pris aucune mesure en temps voulu pour arrêter et extraditer Eichmann en tant que criminel de guerre, le Gouvernement argentin n'a pas respecté les accords internationaux et les décisions de l'ONU que je viens de mentionner.

61. Or les décisions précitées imposaient aux autorités argentines certaines obligations en ce qui concerne l'arrestation des chefs nazis qui se cachaient en territoire argentin; en tout cas, elles interdisaient à l'Argentine de leur donner asile.

62. Les peuples du monde qui ont vécu la tragédie de la deuxième guerre mondiale et supporté tout le poids des crimes hitlériens ont toujours réclamé et continuent de réclamer énergiquement que justice soit faite à tous les criminels de guerre sans exception. Il va de soi que cela s'applique aussi au criminel de guerre Eichmann qui a sur la conscience plusieurs millions de vies humaines, dont 6 millions de vies juives.

63. Il faut souligner qu'un assez grand nombre de criminels de guerre continuent d'échapper à la justice. Qui plus est, grâce à la protection dont ils jouissent, beaucoup de criminels de guerre occupent à l'heure actuelle des postes importants dans la République fédérale d'Allemagne et dans les organes de l'OTAN, et en profitent pour se livrer à des activités revan-

bringing about a rebirth of fascism in Western Germany and thus creating a threat to the peace.

64. The world community is aware of the crimes of the hardened Nazi hangman, Oberländer, who until April of this year occupied a ministerial post in the Government of the Federal Republic of Germany. As indicated in the report issued on 5 April 1960 by the Extraordinary National Committee of the Soviet Union for the Determination and Investigation of the Crimes of the German Fascist Aggressors, the Nazi Oberländer committed crimes against peace, war crimes and crimes against humanity. Nevertheless, he was a minister of the Federal Republic of Germany. War criminals and prominent Nazis have occupied and continue to occupy posts of the highest importance in Oberländer's ministry and indeed not in this ministry alone.

65. It is well known that in Western Germany, eight of the seventeen ministers in the Bonn Government formerly held important posts in the Nazi State machinery or performed responsible functions in the Nazi party or its organizations. Generals and admirals who were formerly officers in the Nazi Wehrmacht are in command of the West German armed forces.

66. At the same time Western Germany is beginning to play an increasingly active part in NATO, and war criminals are being given leading posts in this aggressive bloc. Matters have gone so far that the post of NATO Commander Allied Land Forces Central Europe is held by the Nazi army general Speidel.

67. It is not surprising that the former Nazi leaders, who realize that they can act with impunity and have worked their way into power once again, should begin to cherish thoughts of revenge and new military adventures. Here is the real threat to the peace and security of all nations!

68. As for Argentina's complaint concerning the violation of its sovereignty by Israel, the Soviet delegation must make it clear that the Soviet Union has always stood for the strict observance of the universally recognized principle of sovereignty in relations between States and deems inadmissible any action designed to violate this principle. On the question of sovereignty the Soviet Union shares the Argentine position, since the violation of State sovereignty is inadmissible under any circumstances and can in no way be justified.

69. Mr. LODGE (United States of America): The matter before the Council concerns the removal from the territory of Argentina of Adolf Eichmann for the purpose of putting the said Eichmann on trial before an Israel court on charges of responsibility for systematic mass murder of Jews and others in the Second World War.

70. Clearly, the way in which Eichmann was apprehended has been the cause of an unfortunate strain in the relations between the two countries most concerned, whose relations, normally, are friendly.

71. In these circumstances, the United States believes that three considerations are uppermost. First, nothing which we do or say in the Council should

chardes propices à la renaissance du fascisme en Allemagne occidentale, ce qui constitue une menace à la paix.

64. L'opinion mondiale connaît les crimes du bourreau Oberlaender, cet archinazi qui, jusqu'en avril dernier, a été ministre de la République fédérale d'Allemagne. Comme l'indique la communication du 5 avril 1960 de la Commission extraordinaire d'Etat de l'Union soviétique chargée d'établir et de rechercher les crimes commis par les envahisseurs nazis, le nazi Oberlaender a commis des crimes contre la paix, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Et cependant, il a été ministre de la République fédérale d'Allemagne. Les principaux postes du ministère d'Oberlaender étaient occupés et continuent d'être occupés par des criminels de guerre et des nazis notoires. D'ailleurs il en est de même dans d'autres services.

65. On sait qu'en Allemagne occidentale, sur les 17 ministres du Gouvernement de Bonn, 8 ont occupé des postes élevés dans l'appareil gouvernemental hitlérien ou exerçaient de hautes fonctions dans le parti nazi ou dans les organisations hitlériennes. A la tête des forces armées de l'Allemagne occidentale on trouve des généraux et des amiraux qui ont été des officiers de la Wehrmacht hitlérienne.

66. En même temps, l'Allemagne occidentale joue un rôle de plus en plus actif à l'OTAN et les criminels de guerre reçoivent des postes de direction dans ce bloc agressif. Les choses en sont arrivées au point où le poste de commandant en chef des forces terrestres de l'OTAN en Europe centrale est occupé par Speidel, général de l'armée hitlérienne.

67. Il n'est pas étonnant que, forts de l'impunité et revenus au pouvoir, les anciens chefs nazis se mettent à rêver à la revanche et à de nouvelles aventures militaires. C'est là qu'est la véritable menace à la paix et à la sécurité de tous les peuples.

68. En ce qui concerne la plainte de l'Argentine au sujet de la violation de sa souveraineté par Israël, la délégation soviétique doit déclarer que l'Union soviétique a toujours préconisé le strict respect du principe universellement reconnu de la souveraineté dans les relations entre Etats et qu'elle juge inadmissible tout acte portant atteinte à ce principe. Dans la mesure où il s'agit de l'attitude de l'Argentine à l'égard de la question de la souveraineté, l'Union soviétique se range à cette attitude étant donné que, quelles que soient les circonstances, toute atteinte à la souveraineté d'un Etat est inadmissible et absolument injustifiable.

69. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: La question dont le Conseil est saisi est la suivante: on a enlevé Adolf Eichmann d'Argentine en vue de le traduire devant un tribunal israélien pour avoir dirigé le massacre systématique de Juifs et d'autres personnes pendant la deuxième guerre mondiale.

70. La façon dont Eichmann a été appréhendé a évidemment causé une tension regrettable entre les deux principaux intéressés, dont les relations sont amicales en temps normal.

71. Cela étant, les Etats-Unis estiment que trois considérations priment toutes les autres. Tout d'abord, le Conseil ne doit rien faire ni dire qui risque

further impair or complicate or embitter the otherwise normal and good relations between Argentina and Israel or make a fair settlement of this matter more difficult. Second, in the interests of peace and good order among nations, international law and practices in such matters as this should be upheld. Third, the whole matter cannot be considered apart from the monstrous acts with which Eichmann is charged. He has been charged with the systematic slaughter of some 6 million people whose offence, under the Nazi law which he served, was that they were Jews. It is a record of murder so savage and so staggering in its extent that even our century of colossal tragedy and endless brutalities has witnessed nothing to surpass it.

72. In lists submitted to the United Nations War Crimes Commission, Eichmann was described as a war criminal by at least three of the countries which suffered under Hitler. I refer to France, Czechoslovakia and the Netherlands. He is reported also to have supervised mass murders during the Second World War in Hungary, that unhappy land.

73. In view of this all too extensive background, we can well understand the strong feeling of the Government of Israel, many of whose citizens are the children, brothers, sisters and parents of people murdered in Europe hardly more than fifteen years ago.

74. The United States, with its allies, fought the Second World War against Nazism. We were against it then; we are relentlessly against it now. If the Council will forgive a personal recollection, I saw the concentration camp at Dachau at the time that it was captured by the army. The memory of those literally thousands of piled-up human bodies will stay with me through life. We believe, therefore, that whatever action the Council may take on this matter, and whatever is said in this debate, we must make it clear that not only do we not condone the monstrous acts with which Eichmann is charged; we remember them with horror and with boundless pity for his victims.

75. We may also, I think, repudiate the totally baseless Soviet innuendo that there is Nazi influence in NATO. NATO exists to defend freedom from totalitarianism. Let the Soviet Union attack it on that ground, if attack it they must in this debate.

76. This issue with which the Council must deal is the complaint of Argentina that its sovereignty has been infringed by the manner in which Eichmann was removed. It is on this account that Argentina seeks appropriate reparation. We understand clearly the concern of Argentina that its laws and its sovereignty rights shall be respected so that order shall prevail; it is legitimate.

77. The draft resolution before the Council [S/4345] appears to meet the considerations which I have described. It is drawn up in moderate terms which, in our view, should not prejudice a peaceful solution. The United States would, however, like to suggest two amendments [S/4346] which we hope will be accepted.

d'aggraver ou de compliquer les relations, normalement cordiales et amicales, entre l'Argentine et Israël, ou de rendre plus difficile l'équitable règlement de cette question. Deuxièmement, dans l'intérêt de la paix et de l'entente entre les nations, il ne faut pas s'écarter du droit international et des pratiques observées dans des cas analogues. Troisièmement, on ne saurait considérer l'ensemble de l'affaire indépendamment des actes monstrueux dont Eichmann est accusé. On l'accuse du massacre systématique d'environ 6 millions de personnes dont le crime, selon la loi nazie dont il était l'instrument, était d'être Juifs. C'est un crime si barbare et d'une ampleur si vertigineuse que notre siècle de gigantesques tragédies et de brutalités sans fin n'a rien vu qui le surpasse.

72. Dans les listes soumises à la Commission des Nations Unies pour les crimes de guerre, trois au moins des pays qui ont souffert sous la domination hitlérienne ont inscrit Eichmann comme criminel de guerre; ce sont la France, la Tchécoslovaquie et les Pays-Bas. On rapporte aussi qu'il aurait, au cours de la seconde guerre mondiale, dirigé des massacres en Hongrie, ce malheureux pays.

73. Etant donné ce sinistre palmarès, nous comprenons fort bien la violente réaction du Gouvernement israélien, dont beaucoup de citoyens sont les enfants, les frères, les sœurs et les parents de gens massacrés en Europe il y a à peine plus de 15 ans.

74. Pendant la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis et leurs alliés ont combattu le nazisme. Nous étions alors adversaires de ce régime; nous le sommes encore aujourd'hui, et implacablement. Si le Conseil me permet de rappeler un souvenir personnel, je dirai que j'ai vu le camp de concentration de Dachau quand l'armée s'en est emparé. Le souvenir de ces milliers de cadavres entassés les uns sur les autres me poursuivra toute ma vie. Aussi estimons-nous que, quelque mesure que le Conseil prenne en l'occurrence, et quoi qu'il se dise au cours de ce débat, nous avons le devoir de proclamer que, non seulement nous n'excusons pas les actes monstrueux dont Eichmann est accusé, mais que nous nous les rappelons avec horreur et avec une pitié infinie pour ses victimes.

75. La délégation soviétique insinue qu'il existerait à l'OTAN une influence nazie, insinuation sans fondement aucun, et qu'il faut répudier. L'OTAN est là pour défendre la liberté contre le totalitarisme. Que l'Union soviétique l'attaque à ce titre, s'il lui faut absolument l'attaquer au cours du présent débat.

76. La question que le Conseil doit examiner est la suivante: l'Argentine se plaint qu'en enlevant ainsi Eichmann, on ait violé sa souveraineté. C'est à ce titre que l'Argentine demande réparation. Nous comprenons très bien que l'Argentine ait le souci d'assurer le respect de ses lois et de ses droits souverains, de manière que l'ordre règne: c'est un souci légitime.

77. Le projet de résolution dont le Conseil est saisi [S/4345] semble répondre aux considérations que j'ai exposées; il est rédigé en des termes modérés qui, à notre sens, ne devraient pas préjuger un règlement pacifique. Les Etats-Unis voudraient pourtant proposer deux amendements [S/4346]; nous espérons qu'ils auront l'agrément du Conseil.

78. We propose, first, an additional preambular paragraph between the fourth and fifth paragraphs. This new paragraph would read as follows:

"Mindful of the universal condemnation of the persecution of the Jews under the Nazis and of the concern of people in all countries that Eichmann should be brought to appropriate justice for the crimes of which he is accused".

I think that expresses what is in the hearts of many of us in the United States and in many other countries.

79. We also propose the addition of a new operative paragraph, which would read as follows:

"3. Expresses the hope that the traditionally friendly relations between Argentina and Israel will be advanced."

80. We believe that these additions would improve the text and be in accord with the views of most members of the Council. We believe that they also express the hope of Argentina and Israel.

81. To sum up, we wish to see this question disposed of in a way which will make clear the world's abhorrence of the crimes with which Eichmann is charged, which will uphold the rule of international law and, finally, which will help Argentina and Israel to solve this matter between themselves and to renew their traditionally friendly relations. We believe that the pending draft resolution, with the amendments which I propose, meets those requirements.

82. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): The Council has met to consider the complaint by the Government of the Republic of Argentina of what it describes as "the violation of the sovereign rights of the Argentine Republic resulting from the illicit and clandestine transfer of Adolf Eichmann from Argentine territory to the territory of the State of Israel".

83. We have heard the representative of Argentina uphold with vigour and with eloquence his case, that the act of kidnapping Eichmann was an infringement of the sovereign rights of Argentina. We have also heard him urge that adequate reparation should be made by the Government of Israel.

84. We have heard the Foreign Minister of Israel state that the capture of Eichmann was an act of Israel nationals and not of the Government of Israel. Moreover, the Government of Israel, both in writing and through the mouth of the Foreign Minister, has apologized for any infringement of the laws of Argentina which many have been committed by nationals of Israel.

85. The Security Council is often confronted with disputes or situations which arise from a grave conflict of principle between two Member States. The Security Council then has the duty of attempting to resolve such a conflict of principle.

86. I do not believe that in this case there is a major conflict of principle. It seems to me that the two principles which underly the case of Adolf Eichmann are accepted by both Argentina and Israel.

78. Tout d'abord, nous proposons d'ajouter entre les quatrième et cinquième considérants du projet de résolution un nouveau considérant ainsi libellé:

"Conscient de ce que la persécution des Juifs sous les nazis est universellement condamnée et de ce que les peuples de tous les pays se soucient de voir Eichmann traduit en justice comme il convient pour répondre des crimes dont il est accusé".

A mon avis, ce texte exprime les sentiments que la plupart de nous éprouvent, aussi bien aux Etats-Unis que dans beaucoup d'autres pays.

79. Nous proposons également d'ajouter un paragraphe au dispositif du projet de résolution; il serait ainsi conçu:

"3. Exprime l'espoir que les relations traditionnellement amicales entre l'Argentine et Israël iront en s'améliorant."

80. Nous pensons que le projet de résolution gagnera à ces additions, qui sont conformes aux idées de la plupart des membres du Conseil. Nous pensons qu'ils expriment l'espoir de l'Argentine et d'Israël.

81. En résumé, nous voudrions voir régler ce problème d'une manière qui fasse ressortir clairement l'horreur que le monde éprouve pour les crimes d'Eichmann tout en assurant le respect du droit international, et qui permette en outre à l'Argentine et à Israël de résoudre ce différend et de renouer leurs relations traditionnelles d'amitié. Nous pensons qu'avec les amendements que je propose, le projet de résolution soumis au Conseil remplit ces conditions.

82. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Le Conseil s'est réuni pour étudier la plainte du Gouvernement de la République Argentine sur ce qu'il appelle "la violation des droits souverains de la République Argentine par le transfert illicite et clandestin d'Adolf Eichmann du territoire argentin en territoire d'Israël".

83. Nous avons entendu le représentant de l'Argentine défendre avec énergie et éloquence son point de vue: pour lui, l'enlèvement d'Eichmann constitue une violation des droits souverains de l'Argentine. Nous l'avons également entendu demander réparation au Gouvernement israélien.

84. Nous avons entendu le Ministre des affaires étrangères d'Israël déclarer que la capture d'Eichmann était l'acte d'Israéliens et non du Gouvernement israélien; de plus, le Gouvernement israélien, tant par écrit que par la voix de son ministre des affaires étrangères a fait ses excuses pour toute violation des lois argentines qu'auraient pu commettre des ressortissants d'Israël.

85. Le Conseil de sécurité se trouve souvent en présence de différends ou de situations créés par un grave conflit de principe entre deux Etats Membres. En pareil cas, le Conseil de sécurité a le devoir de chercher à résoudre ce conflit.

86. Je ne crois pas qu'il y ait un grave conflit de principe dans le cas présent. Il me semble que l'Argentine et Israël acceptent tous deux les principes qui sont à la base de l'affaire d'Adolf Eichmann.

87. On the one hand, there is the principle of respect for the sovereign rights of all countries. This principle is well expressed in one of the preambular paragraphs of the draft resolution moved this morning by the representative of Argentina. This paragraph asks the Security Council to take into account the fact that "reciprocal respect for and the mutual protection of the sovereign rights of States are an essential condition for their harmonious coexistence".

88. This is, indeed, a principle to which we must all, as representatives of sovereign countries, wholeheartedly subscribe; and it is a principle which has been accepted by the Government of Israel in the "note verbale" of the Embassy of Israel in Buenos Aires to the Ministry for Foreign Affairs and Religion of the Argentine Republic, dated 3 June 1960 [S/4342, sect. I]. In that note the Embassy of Israel, amongst other things, said: "If the volunteer group violated Argentine law or interfered with matters within the sovereignty of Argentina, the Government of Israel wishes to express its regret." The kidnapping by nationals of one State of a person or persons within the territory of another State is clearly an illegal act, and one of which the international community must disapprove.

89. On the other hand, we have the principle to which the Government of Israel understandably attaches great importance, and this is the principle—admittedly of a different order, though none the less weighty for the community of nations—that those who are accused of terrible, almost inconceivable crimes against vast numbers of innocent people should, by some means, be brought to trial. It would be wrong for this Council to underestimate the strength of feeling on this matter among Jewish people everywhere.

90. Adolf Eichmann was specifically named in the Nürnberg judgement of 1 October 1946 as the head of that section of the Gestapo which was formed to carry out the policy of exterminating the Jews who at that time lived under Nazi rule. The passage of a few years cannot obliterate memories of so monstrous a persecution.

91. In his speech at the last meeting the representative of Argentina fully recognized the strength of these feelings and said that the hospitality of Argentina could not be used as a concealment for crime. It is apparent, therefore, that both of the important principles underlying the debate are accepted by both Argentina and Israel. The difference between them arises out of the difficulty of reconciling these principles in the particular case of Adolf Eichmann.

92. We had hoped that this reconciliation could have been achieved, without recourse to the United Nations, in direct discussion between representatives of Argentina and of Israel. We were encouraged in this belief by the knowledge that the two countries had built up a relationship of trust and friendship during recent years. In particular, we had hoped that the presence in Europe at the same time of President Frondizi and Mr. Ben Gurion might have provided an opportunity for direct discussion, in accordance with Article 33 of the Charter, which would have made unnecessary an appeal to the Security Council.

87. D'une part, il y a le principe du respect des droits souverains de tous les pays, que rappelle un des considérants du projet de résolution déposé ce matin par le représentant de l'Argentine. Le Conseil de sécurité y est invité à tenir compte "du fait que le respect réciproque et la sauvegarde mutuelle des droits souverains des Etats sont une condition indispensable de la coexistence harmonieuse entre nations".

88. Il s'agit en effet d'un principe qu'en notre qualité de représentants de pays souverains, nous devons tous pleinement accepter; et c'est un principe que le Gouvernement israélien a accepté dans la note verbale que son ambassade à Buenos Aires a envoyée le 3 juin 1960 au Ministère des relations extérieures et du culte de la République argentine [S/4342, sect. I]. Dans cette note, l'ambassade d'Israël déclarait: "Au cas où le groupe de volontaires aurait enfreint les lois argentines ou porté atteinte à la souveraineté argentine, le Gouvernement d'Israël tient à en exprimer ses regrets." Quand des citoyens d'un Etat enlèvent une ou plusieurs personnes sur le territoire d'un autre Etat, c'est évidemment un acte illégal, que la communauté internationale doit réprouver.

89. D'un autre côté, il est un principe auquel il est fort compréhensible que le Gouvernement israélien attache une grande importance — un principe d'un autre ordre, je le reconnais, mais qui n'en a pas moins de poids pour la communauté des nations — c'est celui qui veut que ceux qui sont accusés de crimes abominables, et pour ainsi dire inconcevables, contre des foules innocentes soient, d'une manière ou d'une autre, traduits en justice. Le Conseil de sécurité serait dans l'erreur s'il sous-estimait la force des sentiments qu'éprouvent au sujet de cette affaire les Juifs de tous les pays.

90. Le jugement de Nuremberg du 1er octobre 1946 nomme Adolf Eichmann comme le chef de la section de la Gestapo que le Gouvernement allemand avait constituée pour exterminer les Juifs qui vivaient à cette époque sous la domination nazie. Les quelques années qui nous en séparent ne peuvent effacer de notre mémoire une persécution aussi monstrueuse.

91. Dans le discours qu'il a prononcé à la dernière séance, le représentant de l'Argentine a pleinement reconnu la force de ces sentiments et a déclaré que l'hospitalité de l'Argentine ne saurait servir à dissimuler le crime. Il semble donc que l'Argentine et Israël acceptent tous deux les deux grands principes qui sont à la base du débat. Le différend entre ces deux pays provient de la difficulté qu'il y a à concilier ces principes dans le cas particulier d'Adolf Eichmann.

92. Nous espérons que cette conciliation pourrait se faire, sans l'intervention de l'ONU, au moyen de négociations directes entre les représentants de l'Argentine et d'Israël. Nous y étions encouragés, sachant que les deux pays avaient noué au cours des dernières années des rapports d'amitié et de confiance. Nous espérons, en particulier, que la présence du président Frondizi et de M. Ben Gourion en Europe, à la même époque, serait l'occasion d'une consultation directe, conformément à l'Article 33 de la Charte, ce qui aurait dispensé les parties d'un appel au Conseil de sécurité.

93. The immediate hopes, as we have heard today, have been disappointed. However, it remains our firm belief that the final settlement of this difference can best be achieved by discussion between the two countries concerned, and we hope that it may be possible to resume such discussion at some future date.

94. Meanwhile, the Security Council has been seized with the question by the Government of Argentina and asked to express an opinion. It seems to me that it might, indeed, be useful for the Council to set out, in the form of a resolution, its opinion on the principles involved. This might serve as a guide and framework for the eventual settlement of the difference.

95. With regard to the draft resolution presented by the representative of Argentina, I can say that in its approach to the question of sovereign rights the draft resolution corresponds to the views held by the United Kingdom. I may wish to comment further on this text at a later stage. Meanwhile, I can also say at once we had felt that in some respects the original wording of the draft might be modified so as to bring out more clearly the repulsion with which all of us, including the representative of Argentina, regard the crimes of which Eichmann is accused. We, therefore, welcome the first amendment which has just been suggested by the representative of the United States, and I hope that it will commend itself to the Council.

96. I would like to emphasize our hope that the traditionally friendly relations between Argentina and Israel will not be disrupted by the incident which we are now discussing. It would, indeed, be a pity if the difference of opinion on the handling of the Eichmann case was allowed to develop into a rift that divided these two countries.

97. We are ourselves happy to enjoy friendly relations both with Argentina and with Israel, and it is our hope that they may be able to use the friendship which has served both countries so well to bridge their present difference. This is, I believe, the thought which underlies the second amendment just suggested by Mr. Lodge, and we warmly support that amendment and hope that it will be acceptable to all.

The meeting rose at 5.15 p.m.

93. Ces espoirs ont été déçus, nous avons pu le constater aujourd'hui. Nous restons convaincus, cependant, que des négociations entre les deux pays intéressés sont le meilleur moyen d'arriver à un règlement définitif de ce différend, et nous espérons que de telles négociations pourront reprendre dans un proche avenir.

94. Pour l'instant, le Gouvernement argentin a saisi de la question le Conseil de sécurité et l'a invité à donner son avis. Il nous semble qu'il serait, en effet, utile que le Conseil exprime, sous la forme d'une résolution, son avis sur les principes en cause. Cela pourrait servir de base et de cadre à un règlement éventuel du litige.

95. En ce qui concerne le projet de résolution déposé par le représentant de l'Argentine, je puis dire que, dans la manière dont il aborde la question des droits souverains, il répond aux idées du Royaume-Uni. Je reviendrai sur ce texte par la suite. Je veux dire tout de suite que nous avons pensé que l'on pourrait modifier le texte original du projet à certains égards, de manière à exprimer plus clairement encore l'horreur que nous tous, à commencer par le représentant de l'Argentine, éprouvons pour les crimes dont Eichmann est accusé. Aussi nous félicitons-nous du premier amendement que vient de déposer le représentant des Etats-Unis; j'espère qu'il aura l'agrément du Conseil.

96. Je tiens à souligner notre espoir que l'incident qui nous préoccupe en ce moment ne rompra pas les relations traditionnelles d'amitié entre l'Argentine et Israël. Il serait en effet regrettable que leur divergence d'opinions sur le règlement de l'affaire Eichmann creuse un abîme entre ces deux pays.

97. Le Royaume-Uni se félicite d'entretenir des relations amicales tant avec l'Argentine qu'avec Israël; nous souhaitons que l'amitié qui a uni ces deux pays et leur a été si utile dans le passé leur serve à dissiper leurs difficultés actuelles. Telle est, je crois, la pensée qui a inspiré le deuxième amendement proposé par M. Lodge; nous l'appuyons chaleureusement et nous espérons qu'il aura l'agrément de tous.

La séance est levée à 17 h 15.